

REGLEMENT

PIECE ECRITE



4.a



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain

en date du 25 septembre 2017

approuvant l'élaboration du PLU de Parçay-Meslay.

Le Président de Tours Métropole Val de Loire,
Philippe BRIAND

I. DISPOSITIONS GENERALES	7
ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION DU PLU	7
ARTICLE 2 : PORTEE RESPECTIVE DU REGLEMENT A L'EGARD D'AUTRES LEGISLATIONS RELATIVES A L'OCCUPATION DES SOLS.....	7
ARTICLE 3 : DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES	7
ARTICLE 4 : EMPLACEMENTS RESERVES	9
ARTICLE 5 : RECONSTRUCTION APRES SINISTRE.....	9
ARTICLE 6 : ESPACES BOISES CLASSES	9
ARTICLE 7 : LEXIQUE	9
II. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES.....	10
CHAPITRE 1. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UA.....	10
ARTICLE UA-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	11
ARTICLE UA-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES.....	11
ARTICLE UA-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC.....	12
ARTICLE UA-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX.....	12
ARTICLE UA-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES.....	13
ARTICLE UA-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES.....	13
ARTICLE UA-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES.....	14
ARTICLE UA-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	15
ARTICLE UA-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	15
ARTICLE UA-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	15
ARTICLE UA-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES.....	16
ARTICLE UA-12 : REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	19
ARTICLE UA-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS.....	19
ARTICLE UA-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	20
ARTICLE UA-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	20
ARTICLE UA-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	20
CHAPITRE 2. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UB	21
ARTICLE UB-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	22
ARTICLE UB-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES.....	23
ARTICLE UB-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC.....	24
ARTICLE UB-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX.....	25
ARTICLE UB-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES.....	26
ARTICLE UB-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES.....	26
ARTICLE UB-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	27
ARTICLE UB-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	27
ARTICLE UB-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	27
ARTICLE UB-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	27
ARTICLE UB-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES.....	28
ARTICLE UB-12 : REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	31
ARTICLE UB-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS.....	32
ARTICLE UB-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	32
ARTICLE UB-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	32
ARTICLE UB-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	32
CHAPITRE 3. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UE	33
ARTICLE UE-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	33
ARTICLE UE-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	33

ARTICLE UE-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	34
ARTICLE UE-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX	34
ARTICLE UE-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES	35
ARTICLE UE-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES	35
ARTICLE UE-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	36
ARTICLE UE-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	36
ARTICLE UE-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	36
ARTICLE UE-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	36
ARTICLE UE-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES	36
ARTICLE UE-12 : REALISATION D'AIRRES DE STATIONNEMENT	39
ARTICLE UE-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS	39
ARTICLE UE-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	40
ARTICLE UE-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	40
ARTICLE UE-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	40
 CHAPITRE 4. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE UY	41
ARTICLE UY-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	41
ARTICLE UY-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	42
ARTICLE UY-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	42
ARTICLE UY-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX	43
ARTICLE UY-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES	43
ARTICLE UY-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES	44
ARTICLE UY-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	44
ARTICLE UY-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	44
ARTICLE UY-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	45
ARTICLE UY-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	45
ARTICLE UY-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES	45
ARTICLE UY-12 : REALISATION D'AIRRES DE STATIONNEMENT	46
ARTICLE UY-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS	47
ARTICLE UY-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	47
ARTICLE UY-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	47
ARTICLE UY-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	47
 III. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES A URBANISER.....	48
 CHAPITRE 1. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 1AUH	48
ARTICLE 1AUH-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	49
ARTICLE 1AUH-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	49
ARTICLE 1AUH-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	50
ARTICLE 1AUH-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX	50
ARTICLE 1AUH-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES	51
ARTICLE 1AUH-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES	51
ARTICLE 1AUH-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	51
ARTICLE 1AUH-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	52
ARTICLE 1AUH-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	52
ARTICLE 1AUH-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	52
ARTICLE 1AUH-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES	52
ARTICLE 1AUH-12 : REALISATION D'AIRRES DE STATIONNEMENT	55
ARTICLE 1AUH-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS	56
ARTICLE 1AUH-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	56
ARTICLE 1AUH-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	56

ARTICLE 1AUH-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	56
 CHAPITRE 2. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 1AU.....	57
ARTICLE 1AUY-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	58
ARTICLE 1AUY-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	58
ARTICLE 1AUY-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC.....	59
ARTICLE 1AUY-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX.....	60
ARTICLE 1AUY-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES.....	60
ARTICLE 1AUY-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES.....	60
ARTICLE 1AUY-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES.....	61
ARTICLE 1AUY-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	61
ARTICLE 1AUY-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	61
ARTICLE 1AUY-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	62
ARTICLE 1AUY-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES.....	62
ARTICLE 1AUY-12 : REALISATION D'AIRRES DE STATIONNEMENT	63
ARTICLE 1AUY-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS.....	64
ARTICLE 1AUY-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU Sol	64
ARTICLE 1AUY-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	64
ARTICLE 1AUY-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	64
 CHAPITRE 3. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE 2AU.....	65
ARTICLE 2AU-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	66
ARTICLE 2AU-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	66
ARTICLE 2AU-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	66
ARTICLE 2AU-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX.....	67
ARTICLE 2AU-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES.....	68
ARTICLE 2AU-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES.....	68
ARTICLE 2AU-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES.....	68
ARTICLE 2AU-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	69
ARTICLE 2AU-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	69
ARTICLE 2AU-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	69
ARTICLE 2AU-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES.....	69
ARTICLE 2AU-12 : REALISATION D'AIRRES DE STATIONNEMENT	71
ARTICLE 2AU-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS.....	72
ARTICLE 2AU-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU Sol	72
ARTICLE 2AU-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	72
ARTICLE 2AU-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	72

IV. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE AGRICOLE73

 CHAPITRE 1. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE A	73
ARTICLE A-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES.....	74
ARTICLE A-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	74
ARTICLE A-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	76
ARTICLE A-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX	76
ARTICLE A-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES	77
ARTICLE A-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES	77
ARTICLE A-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	78
ARTICLE A-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	78
ARTICLE A-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS	79
ARTICLE A-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	79
ARTICLE A-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES	79

ARTICLE A-12 : REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	83
ARTICLE A-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS	83
ARTICLE A-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL.....	84
ARTICLE A-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES.....	84
ARTICLE A-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	84
V. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE NATURELLE ET FORESTIERE	85
CHAPITRE 1. DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE N	85
ARTICLE N-1 : OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES	86
ARTICLE N-2 : OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL SOUMISES A DES CONDITIONS PARTICULIERES	86
ARTICLE N-3 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES VOIES PUBLIQUES OU PRIVEES ET D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC	88
ARTICLE N-4 : CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR LES RESEAUX.....	89
ARTICLE N-5 : SUPERFICIE MINIMALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES	90
ARTICLE N-6 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPIRES PUBLIQUES	90
ARTICLE N-7 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES.....	90
ARTICLE N-8 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE.....	91
ARTICLE N-9 : EMPRISE AU SOL DES CONSTRUCTIONS.....	91
ARTICLE N-10 : HAUTEUR MAXIMALE DES CONSTRUCTIONS	91
ARTICLE N-11 : ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DE LEURS ABORDS ET PROTECTION DES PAYSAGES	91
ARTICLE N-12 : REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	96
ARTICLE N-13 : ESPACES LIBRES, AIRES DE JEUX ET DE LOISIRS ET DE PLANTATIONS	96
ARTICLE N-14 : COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL.....	96
ARTICLE N-15 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE DE PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	96
ARTICLE N-16 : OBLIGATIONS IMPOSEES AUX CONSTRUCTIONS, TRAVAUX, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS, EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES ET RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.....	96
VI. ANNEXES 1 : NUANCER DU REGLEMENT.....	97
VII. ANNEXES 2 : RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES.....	102
VIII. ANNEXE 3 : LEXIQUE	103
ACCES.....	103
ACROTERE	103
AFFOUILLEMENT ET EXHAUSSEMENT.....	103
ANNEXE	103
BARDAGE	103
BATIMENT	103
CHANGEMENT DE DESTINATION	103
CHASSIS	103
CLOTURES.....	103
CONSTRUCTIONS A USAGE DE COMMERCE	104
CONSTRUCTIONS A USAGE D'ARTISANAT.....	104
CONSTRUCTIONS A USAGE INDUSTRIEL	104
CONSTRUCTIONS A USAGE DE BUREAUX	104
CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS NECESSAIRES AUX SERVICES PUBLICS OU D'INTERET PUBLIC	104
EXTENSION D'UNE CONSTRUCTION.....	104
FAÇADE	105
HABITATION LEGERE DE LOISIRS (HLL).....	105
HEBERGEMENT HOTELIER	105
LIMITE DE VOIE OU D'EMPRISE PUBLIQUE.....	105
LIMITE SEPARATIVE	105

LOGEMENT	105
LUCARNE	105
MODENATURE	105
Voie.....	105

**IX. ANNEXE 4 : BATIMENTS IDENTIFIES COMME POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN
CHANGEMENT DE DESTINATION** **106**